

AR PREFECTURE

016-211601687-20141215-20141203D-EX
Reçu le 16/12/2014

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil quatorze
En exercice : 15 Le 15 décembre à 18 heures 30
Présents : 11 Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Votants : 14 Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2014
PRESENTS : MMES BOULAI – MOUNIER – PÉNIGNAUD
MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES
– BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – FAURE
EXCUSES : MMES COUTEAU – GAILHOUSTET
MM ESTIENNE – SUTRE
POUVOIRS :
MME COUTEAU a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES
M. ESTIENNE a donné pouvoir à M. BARRAL
M SUTRE a donné pouvoir à M BOIVENT

M BARRAL a été nommé secrétaire.

2014-12-03 D

Objet : Subvention pour le Téléthon

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'association Jauldes, Sports et Loisirs a organisé le week-end du 29 novembre dernier une manifestation dont les bénéfices seront reversés au Téléthon.

Monsieur le Maire rappelle également qu'il avait formulé l'idée d'une contribution communale qui pourrait être calculée sur la base du nombre de kilomètres parcouru par les participants multiplié par 0,10 € tout en proposant de la plafonner à 500 €.

Monsieur le Maire informe que plus de 11 700 km ont été parcourus à l'occasion de cette journée et que le plafond de 500 € est largement dépassé.

Monsieur le Maire propose donc de verser 500 € à Jauldes, Sports et Loisirs au titre du Téléthon qui transmettra à l'AMF Téléthon.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le versement d'une subvention de 500 € pour le Téléthon et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les documents s'y afférents.

Fait à Jauldes, le 16 décembre 2014

Le Maire
Eric SAVIN

